



J o u r n a l Sur les Quais

Syndicat des débardeurs
SCFP Section Locale 375

DÉCEMBRE 2013



IMPASSE



Collaboration houleuse malgré une convention signée! Que nous réserve l'avenir?

SOMMAIRE:

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Mot du président p.2 | C.S. en santé sécurité p.14 et 15 |
| Secrétaire-trésorier p.3 | C.S. à l'information p.16 et 17 |
| Vice-président p.4 à 7 | RSSSD p.18 et 19 |
| Secrétaire-archiviste p.8 et 9 | Hommage à J-M. St-Onge p.20 |
| Agents d'affaires p.10 à 12 | Tournoi de golf p.22 et 23 |
| C.S à la formation p.13 | PAE et Voyage à New York p.24 |



Christian Beaudin
Président

Premièrement, laissez-moi vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée à l'élection du 20 juin dernier. Je peux vous garantir que je vais m'impliquer à fond dans tous les dossiers et projets qui servent à aider la cause des débardeurs. Je l'ai déjà dit à plusieurs membres et je vous l'écris aujourd'hui, vous êtes les yeux et les oreilles du Syndicat. Sans vos coups de téléphone, sans vos visites au Syndicat, nous ne sommes malheureusement pas au courant des problématiques que vous, LES MEMBRES, vivez sur les quais à chaque jour. Il est grand temps que le Comité exécutif et les membres recommencent à communiquer entre eux au lieu de continuer la chicane perpétuelle. Pour moi, il n'y a pas de bon ou mauvais membre du 375! Il n'y a que la grande famille du Syndicat des débardeurs qui, depuis toutes ces années, a toujours réussi à se regrouper quand il le fallait. Bien sûr qu'il y a toujours eu 3 ou 4 extrémistes qui ne sont jamais contents du Syndicat et qui s'amuse à salir pour salir en voulant régler des problèmes personnels ! Ceux-là, je les invite à venir me faire part de leurs insatisfactions ! **On a beaucoup plus à gagner à s'entendre qu'à se détruire entre nous.**

Dossiers en cours

Depuis l'élection, voici la liste des dossiers réglés (négociés) entre le Syndicat des débardeurs et l'Association des employeurs maritimes :

- Grief de l'événement Contrecœur du 23 novembre 2012 et du 19 avril 2013.
- Grief dossier Alain Boucher ; dossier Martin Collin ; dossier Édith Villeneuve.

Tous ces dossiers ont été négociés d'un commun accord, dans les meilleurs intérêts des parties impliquées.

Pour les prochains mois, nous avons encore pas mal de travail devant nous pour tenter de régler par processus d'arbitrage ou par négociation les dossiers suivants :

- Grief dossier MGT (27 membres).
- Grief de congédiement.
- Dossier classifications.

C'est bien évident qu'aucun d'entre nous n'est dupe ! Les membres ont entériné démocratiquement, en majorité, la dernière convention collective. Qu'elle soit à notre goût ou non, que le contexte politique fut mauvais ou non, que l'on soit mécontent ou non, elle est acceptée et nous nous devons de passer à autre chose. Étant donné que les priorités de la dernière négociation étaient le Fonds de pension et la sécurité d'emploi, il faut que le Syndicat, appuyé par SES MEMBRES, se penche sur les problématiques qui n'ont été qu'effleurées. Que ce soit les classifications, les horaires de travail, les méthodes de travail, les conditions de travail, la conciliation travail-famille et bien d'autres.

Je profite de cet article pour mentionner à l'Association des employeurs maritimes que les débardeurs du Syndicat des débardeurs, SCFP, Section locale 375 ont fait des concessions majeures et historiques lors des 2 dernières négociations de conventions collectives. Nous sommes conscients de l'impact qu'a eu la crise économique depuis 2008. Lors de la dernière négociation, nous avons même plié sur ce que les débardeurs ont de plus important, soit la sécurité d'emploi qui a été modifiée pour les futurs membres garantis. Il est grand temps que les 2 parties (le 375 et l'AEM) cessent les conflits inutiles et les guerres d'égo qui ne servent à personne. Les débardeurs ont fait leur part, il est temps que les compagnies démontrent qu'elles l'apprécient.

Pour terminer, j'invite le président de l'AEM, Monsieur Jean Bédard, ainsi que son équipe, à poursuivre les bonnes discussions avec le Comité exécutif du Syndicat des débardeurs pour négocier des ententes acceptables afin de préparer l'avenir aussi bien du côté humain pour tous les employés, que du développement économique du port de Montréal.

Christian Beaudin # 1779
Président



Réjean Brunet
Secrétaire-trésorier

Chers membres,

Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour votre confiance renouvelée lors de la dernière élection. Cela étant dit, mon message sera simple et concis en ces jours de tumultes et d'interrogations pour le mouvement syndical.

Comme vous le savez, nous avons paraphé une entente à long terme avec notre (si) charmant employeur.

Depuis ce temps, ce même employeur s'acharne à tout faire en son pouvoir afin d'exaspérer les débardeurs au quotidien. C'est à croire que, comme chez nous, ce contrat à long terme n'a pas fait l'unanimité. On n'a qu'à demander à monsieur Stéphane Morency ce qu'il pense de notre contrat à long terme, juste à voir sa mine, vous aurez votre réponse, il aurait préféré une convention imposée.

C'est pourquoi l'Association des employeurs maritimes met tout en œuvre pour que nous, les débardeurs, fassions les premiers faux pas afin de nous placer en situation difficile devant le CCRI. Ils ont déjà tenté à deux reprises, depuis la signature de la convention collective, de faire déclarer deux grèves illégales, deux incidents créés de toutes pièces par eux, afin de nous discréditer aux yeux des tribunaux. Heureusement, nous avons déjà réglé un événement devant un arbitre sans trop de dommages, quoiqu'un arbitre c'est comme au hockey, il ne siffle pas toujours la bonne décision...

Je vous le dis, les mois et semaines qui suivront seront cruciaux pour tous les débardeurs du port de Montréal. Nous devons être tous solidaires et patients ainsi que réfléchir sur le futur que nous voulons pour nous tous. Cessons immédiatement de nous empoisonner la vie avec la méthode. Nous avons tous, Dieu le sait, notre caractère. C'est ce qui a fait de nous un Syndicat respecté à travers tout le mouvement syndical du Québec. Retrouvons nos repères et montrons à l'employeur quelles sortes de relations de travail nous voulons. Le respect, comme il se doit, ou la règle du plus fort l'emporte. Je le sais et vous le savez, nos pères auraient choisi le respect sans équivoque.

Réjean Brunet

Présents pour vous au congrès du 50^{ième} anniversaire du Syndicat Canadien de la Fonction Publique (SCFP) pancanadien à Québec

Notre affiliation au SCFP nous procure une force de par le nombre de membres impliqués et syndiqués soit 627 000 membres d'un océan à l'autre. De plus, les différents ateliers et le fait de pouvoir examiner et évaluer les stratégies du SCFP nous ont donné l'opportunité d'échanger avec plusieurs autres sections locales présentes à ce congrès pancanadien. Les liens tissés entre membres syndiqués « coast to coast » sont essentiels à l'avancement de notre mouvement. Nous avons également pu discuter de différentes problématiques et dossiers nous concernant avec Paul Moist, président national, Charles Fleury, secrétaire-trésorier au national également ainsi que Denis Plante, directeur québécois du SCFP.





Sylvain Charron
Vice-président

Je tiens à vous remercier pour votre confiance lors de la dernière élection. Je vais tenter au meilleur de ma connaissance de continuer de vous servir et de vous défendre. Je tiens aussi à remercier les membres du précédent comité exécutif, la direction du régime et le conseiller syndical du SCFP pour leur travail au cours de la dernière négo. Cette négo n'a pas été facile, mais ces confrères ont pris les décisions difficiles pour notre intérêt collectif et sont demeurés unis malgré les enjeux que cela implique.

Finalement, le nouveau comité exécutif a encore beaucoup de défis devant lui. Nous nous devons de relever ces défis si nous voulons que le port de Montréal puisse bénéficier des retombées économiques d'une reprise qui tarde à venir. Dans votre intérêt, nous allons continuer de travailler avec tous les intervenants du milieu pour faire en sorte que le port de Montréal soit encore plus fort sur l'échiquier nord américain.

Sylvain Charron Vice-président

Que de beaux souvenirs! En quelques photos, vous revivrez une partie de notre histoire des 25 dernières années. Pendant que les confrères Jean-Pierre Collin, Normand Ferguson et Denis Bourrasa travaillent sur un projet de mettre par écrit nos 107 ans d'histoire, j'ai pris quelques heures de mon temps pour regrouper des photos qui témoignent d'une partie de notre vécu depuis le début des années 1990.



Photo 1

Les confrères Jacques Lévis, Jean Boucher et Serge Tougas écoutent religieusement la présentation du projet d'entente de convention collective par le président de l'époque Michel Murray.

Photo 2

L'exécutif de 1994: Jacques Bombeld, René Clermont, Michel Murray, Patrick Gervais, Alain Desrochers, Ronald Matte, Sylvain Gauthier (Bidou), Denis Bourrasa et le conseiller du SCFP Claude Héту.





Photo 3

Les confrères Normand Ferguson et Jean-Pierre Collin attendaient patiemment leur tour de parole en ligne au micro. La consoeur Lucille Proulx écoutait attentivement.

Photo 4

Une jeune équipe d'amarreurs composée notamment des confrères René Dussault, Maurice Boutet, Marcel Brien.



Photo 5

Une autre époque à la salle d'embauche. La salle au carreau avec Ti-Mousse.

Photo 6

Les retraités de 1995. Une page de notre histoire. On aperçoit notamment les confrères Beaudin, Bachand, Labonne, Bouchard, Godbout, Jones, Bergeron, Wolfe, etc.





Photo 7

Les confrères Roland Lapierre, Camille Aird et Léonidas Gauthier en grande discussion avec d'autres confrères.

Photo 8

Notre confrère nouvellement retraité Normand Provençal. Une retraite bien méritée pour un confrère qui ne l'a pas eu facile ces dernières années.



Photo 9

Le confrère Benoit Wolfe au brunch des retraités 2007 en compagnie de Lawrence Moses et Yves Côté.



Photo 10

Les membres du comité de loisirs de l'époque: Denis Bergeron, Jean-Yves Parisé, Jacques Bolduc, Daniel Tremblay et Sylvain (Bidou) Gauthier.





Photo 11

Mon père au centre avec des membres de son équipe d'amarreurs en novembre 1986. Un souper pour fêter son départ après plus de 45 années de service au cours desquelles le métier était physiquement exigeant.

Photo 12

Le confrère Camille Labonne et moi en pleine discussion en 1995.

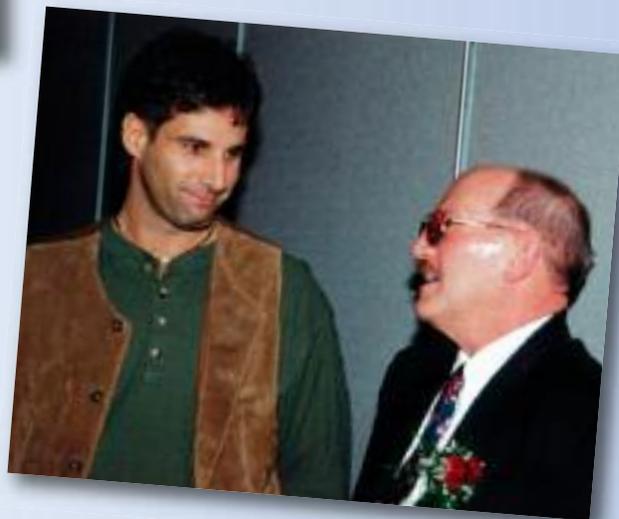


Photo 13

Quelques membres de l'équipe de négo 1995: Michel Murray, Théodore Beaudin, Denis Wolfe et Alain Desrochers. Une équipe de négo dans un contexte pas facile. En arrière-plan, appuyant le comité de négo, les confrères Gaétan Poulin, Paul Prince, Carl Roussy, Paco, Réal Lapierre, Yves Béland et plusieurs autres.



Photo 14

Les confrères Benoit Barbeau, Sylvain Lauzon, Caya, Jean-Claude Masse, Paul Prince et James Swenney attendent patiemment à la salle d'embauche.





Raphaël Erkoréka
Secrétaire-archiviste

"Tu viens d'être élu tel un coup de canon, Raphaël!!!", m'a dit un ami débardeur le soir de l'élection générale du 20 juin 2013.

En effet, votre appui massif à mon endroit fut quelque peu déstabilisant, j'en conviens. Ce que j'en décède, c'est que vous acceptez le fait que je ne sois pas le meilleur des techniciens de la convention collective, mais qu'à la base, vous avez remarqué que mes convictions syndicales et humaines sont SOLIDES!

C'est donc sur ces bases solidaires que je m'appuierai dans les prochains mois afin de ne pas trop vous décevoir.
Allons-y!!

Solidairement,
Raphaël Erkoréka

L'Atelier d'histoire des débardeurs du port de Montréal.

L'idée de créer un atelier d'histoire était présente depuis plusieurs années dans l'esprit de plus d'un débardeur. On pourrait dire qu'elle somnolait. Elle se précisa cependant à la suite d'une demande de monsieur Etienne Martel (chargé de projet à la société du Vieux-Port de Montréal) auprès du président d'alors, Denis Wolfe, quant à la possibilité de rencontrer des débardeurs afin de reconstituer leur histoire.

C'est au début du mois de mars 2012 qu'Etienne Martel et Sara Arsenault (elle aussi chargée de projet à la société du Vieux-Port) rencontrent Denis Bourassa et Jean-Pierre Collin (jeunes retraités) afin de réaliser une entrevue. Il n'en fallait pas plus pour nous faire réaliser l'importance et l'urgence de mettre sur pied un comité d'histoire! Un mois plus tard, les confrères Normand Ferguson (autre jeune retraité) et Raphaël Erkoréka (actif) s'ajoutèrent au nouveau comité. Rapidement, Normand Ferguson se porta volontaire pour traduire un ouvrage écrit en anglais par un cadre patronal du port (...) relatant les relations de travail et les activités au port de Montréal durant

les années 1960 à 1978. Il fut donc décidé de former un comité chargé de reconstituer l'histoire des débardeurs de Montréal: "L'atelier d'histoire des débardeurs de Montréal" fut donc créé. Conséquemment, nous formerons un comité, OEUVRANT BÉNÉVOLEMENT, qui sera composé à la base de quatre (4) membres:

3 "retraités": Denis Bourassa, Jean-Pierre Collin et Normand Ferguson
1 "actif": Raphaël Erkoréka

Nous nous donnons comme mandat large de:

Recueillir les documents, photos et divers artefacts
Rédiger des articles relatant nos découvertes
Transmettre l'information de notre confrérie.

Le comité bénéficie officiellement du support du local 375 et a accès à un local pour ses réunions et au matériel de soutien nécessaire. Le "Régime de sécurité sociale" (Inc.) nous a offert son entière collaboration et nous facilitera l'accès aux archives du local. Mais, il est primordial pour le comité de solliciter la collaboration de tous les membres retraités et ac-

tifs à ce projet collectif. NOUS LANÇONS DONC UN APPEL À TOUS!!!

Si vous croyez détenir ou posséder des photos, objets ou informations concernant la vie des débardeurs au port de Montréal, au cours de sa longue et riche histoire, et que vous voulez collaborer à la reconstitution de notre histoire, nous vous invitons à nous faire parvenir tout ce qui pourra vous paraître pertinent, ou à venir nous rencontrer les lundis après-midi (13:30-16:30) à la maison des débardeurs. Soyez assurés que tout ce que vous nous ferez parvenir sera traité avec le plus grand soin et pourra être récupéré dans le même état où il fut confié: "Croix de bois, croix de fer, si nous mentons, nous irons en enfer!"

Alors!...À L'AVENTURE!!!!...



Rencontre intéressante et enrichissante

Le 10 décembre 2012, dans le cadre d'une de leurs réunions régulières, les membres de «L'Atelier d'histoire des débardeurs du port de Montréal» accueillent dans les bureaux du Local 375 M. Jacques Rouillard.

M. Rouillard est un professeur titulaire du département d'histoire de l'Université de Montréal (maintenant à la retraite) et un historien émérite spécialisé dans l'histoire du mouvement syndical en Amérique du Nord mais particulièrement au Québec. Il oeuvre dans le domaine depuis plus de trente (30) ans.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le monde syndical dont entre autres : Les travailleurs du coton 1900-1915 (1974), Les syndicats nationaux au Québec 1900-1930 (1979), Histoire du syndicalisme au Québec (1989)...

De plus, il a collaboré en écrivant des articles dans plusieurs revues, bulletins et journaux. Il a été et est encore membre de plusieurs comités en plus d'avoir agi en tant que conférencier à plus d'une occasion. Lui-

même a occupé le poste de délégué syndical et ceci pour les professeurs de l'Université de Montréal. Somme toute, un C.V. très impressionnant.



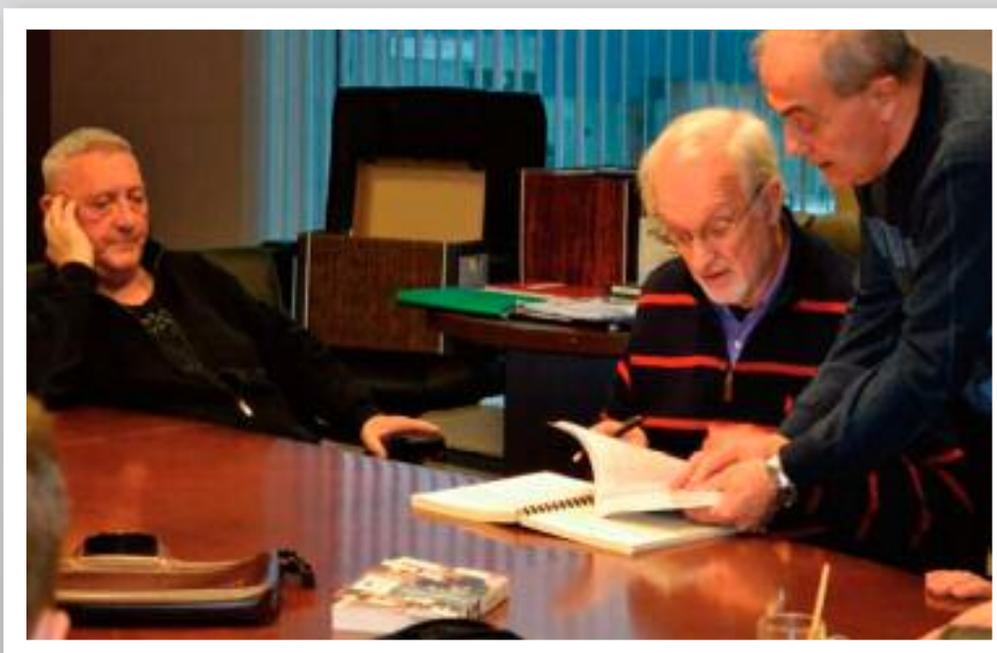
de «L'Atelier d'histoire des débardeurs du port de Montréal».

Lors de la réunion du 10 décembre, il a entretenu gracieusement les membres du comité de «L'Atelier» pendant trois (3) heures sur l'histoire du mouvement syndical aux États-Unis, au Canada et au Québec, ainsi que sur le rôle très important des syndicats autant du côté social qu'économique. Il a aussi prodigué quelques conseils pour que nous puissions mener à bien le projet

En résumé, une visite très inspirante et peut-être à répéter mais cette fois en présence du Comité exécutif du syndicat.

Merci au confrère Raphaël Erkoréka grâce à qui a eu lieu cette réunion.

(Texte et photo de Denis Bourassa)





Daniel Fortugno
Agent syndical

Chères consœurs et chers confrères, je veux vous remercier de m'avoir accordé votre confiance en tant qu'agent d'affaires, j'en suis très reconnaissant.

Depuis la mise en place de la convention collective, plusieurs dossiers ont dû être négociés/réglés, dont :

Négociation dans les garages: depuis plus de 2 mois, les négociations sont reparties pour les hommes d'entretien. L'échéance du 6 mois, tel que prévu dans la convention collective, s'est terminée le 20 septembre dernier. Le syndicat et l'AEM ont convenu d'une prolongation de négociation. Par mon intermédiaire, le syndicat tient à remercier les représentants des différents garages et Sylvain Charron pour sa participation active aux négociations. Un remerciement particulier à Jean-François Godon qui a maintenu la communication entre tous les représentants.

Jean-François Godon – MGT
Martin Bujold – MGT
Benoit Gauthier – MGT
Nicola Totaro – Termont
Daniel Labrie – Empire
Michel Olscamp – Logistech MTL
Michel St-Onge – Logistech Contrecoeur

Martin Godin – MGT
José Grand'Maison – MGT
Eric Teasdale – Termont
James Sutherland – Empire
Jean Bergeron – Logistech MTL
Marc St-Onge – Logistech MTL
Denis Chaput – Logistech Contrecoeur

Nouveaux horaires de travail : Les nouveaux horaires de travail sont en application depuis le 3 septembre. En général, l'implantation s'est très bien déroulée. La plus grande problématique qui est ressortie est le regroupement de la seine sur les quarts de soir. Après discussion avec les représentants de l'AEM, les choix devraient être revenus, soit (15h à 23h), (15h30 à 24h), (16h à 00h) et (16h30 à 01h) au moment où vous lirez ces lignes.

Rappelez-vous que les agents syndicaux sont là pour vous aider, ne prenez pas sur vous de régler seuls(es) vos dossiers sous le coup de l'émotion. Un coup de téléphone peut vous sauver bien des problèmes.

Du lundi au vendredi de 08h à 16h30 : 514-255-8868
En cas d'urgence 24/24 : 514-668-9046

TÉLÉVISION DANS LES SALLES DE REPOS

Comme vous avez dû le remarquer en 2013, le C.S.S.D. a acheté, grâce aux membres qui participent au 2\$ par semaine, des téléviseurs pour les salles de repos des débardeurs.
(Cast, Termont, Racine, Logistec et Contrecoeur)

En 2014, nous allons continuer avec les salles de repos des hommes d'entretien et au terminal Empire.





Martin Lapierre
Agent syndical

Bonjour à tous, consœurs et confrères,

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous portez à mon égard, être élu comme représentant syndical est pour moi une grande fierté. J'ai à cœur de bien représenter les membres et de défendre nos intérêts.

Depuis l'élection du 20 juin dernier, j'ai dû, malgré l'expérience acquise en remplacement d'agents et du conseiller en santé et sécurité, passer à travers un été mouvementé. Tout d'abord la transition, je tiens à remercier messieurs Alain Bélanger et Normand Dupuis qui m'ont transmis toute l'information et les documents en leur possession. Trois semaines intenses avec les dossiers au jour le jour, tout en travaillant à l'apprentissage du fonctionnement du local. Ensuite, avec les vacances de Daniel Fortugno et l'absence d'un troisième agent, malgré l'aide de Stéphane Longpré, les journées furent très bien remplies. J'adore ce travail très particulier, par contre le temps me manque pour aller vous rencontrer sur les quais. On ne vous oublie pas, ce n'est que partie remise.

Merci à Jean Lalonde pour le temps travaillé ensemble, trop court mais apprécié. Merci Johnny!

Maintenant, l'heure est à la solidarité. Il faut se regrouper et non se diviser. Je sais, rien de nouveau dans ce discours mais plusieurs dossiers trainent en longueur parce que nous tenons à certaines choses qui, à nos yeux, ont de la valeur. Nous avons besoin de votre appui, TOUS ENSEMBLE, pour arriver à nos fins.

Plusieurs comités sont en fonction présentement et le comité de grief se réunit de nouveau deux fois par mois. Je sais que la procédure de grief est longue et déplaisante mais le travail se continue et nous espérons arriver à poursuivre la structure mise de côté à cause de la négo.

En terminant, je tiens à vous dire que nous sommes disponibles au local pour tout questionnement relatif aux problèmes et irritants et que vous êtes toujours les bienvenus. Il nous fera plaisir de vous recevoir et de discuter avec les membres qui ont à cœur le respect de notre section locale. Notre histoire est riche et plus que centenaire, à nous de faire en sorte que cela continue.

Petite pensée spéciale pour les confrères congédiés. Ce sont des dossiers émotifs et difficiles, la solidarité une fois de plus est de mise.

Syndicalement vôtre,

Martin Lapierre



N'oubliez pas que le C.S.S.D. offre un remboursement de 50\$ à vous et à votre conjoint(e) membre du C.S.S.D. pour tout abonnement d'un an dans un centre de conditionnement physique.





Normand Dupuis
Agent syndical

Les pointeurs n'appliquent pas la règle de la même façon pour chaque terminal, je devrais dire pour chaque individu. Si c'est ça avoir la paix pour 6 ans ayoye! Vu que l'on a des informateurs auprès de l'employeur, je sais que vous allez lire cet article messieurs de l'AEM. Je tiens juste à vous dire : «Commencez donc par régler les dossiers en cours avant d'apporter de nouvelles demandes».

Puisque je suis dans le vif du sujet, parlons d'informateurs. Au moment d'écrire ces lignes, 2 articles se sont retrouvés dans la Presse suite à la rencontre de 2 membres avec un journaliste afin de lui remettre des documents concernant une histoire de prête-nom. Plusieurs de mes collègues et moi-même ayant été victimes de tracts d'anonymus faisant allusion à de fausses allégations, l'employeur ne peut que se réjouir

En premier lieu, je tiens à vous remercier pour votre confiance pour un second mandat. Mon objectif est de faire avancer les dossiers en cours : map, horaire, heures non complétées, roulette de réserve, signaleurs, opérateurs de grue portique, congédiement, garage et j'en passe...

La réalité est que tous ces dossiers n'avancent pas. Ces derniers sont prioritaires et des rencontres se font mais ça tourne en rond et à chaque fois, il y a toujours de nouvelles demandes. Il y a toujours bien des limites à notre capacité d'encaisser les coups de l'employeur. Dans plusieurs dossiers, même si c'est clair dans la convention collective, l'employeur agit à sa guise. On n'a qu'à penser aux 27 personnes sorties sauvagement de MGT, dossier Contrecœur. La phrase que j'entends le plus : «Work now and grieve later» le boss aime tellement cela qu'il a poussé l'audace jusqu'à «Bump now and grieve later», même si le 375 est en total désaccord avec ce bumping

du fait qu'on se déchire entre nous, car chaque déchirement est un gain pour l'employeur. Quand cela va-t-il arrêter?

Chacun d'entre vous a vécu un changement d'horaire et chacun vit depuis 3 ans un changement d'attitude de l'employeur. Un écœurement des membres est palpable, c'est en se regroupant, et je ne le répéterai pas assez, que l'on va avancer dans nos dossiers. Si vous avez à parler avec l'employeur, demandez toujours un témoin de vos rencontres avec les gens de l'AEM car lors de leurs enquêtes, nous ne sommes jamais informés lorsqu'ils vous rencontrent sur les quais. Vous avez élu des gens pour cela, même si on est occupés quand vous appelez, il y aura toujours un membre de l'exécutif disponible. L'AEM tient souvent des rencontres en même

temps (rencontres avec des membres, comité de grief, comité de classification et même en arbitrage) c'est une tactique que l'employeur affectionne particulièrement pour nous diviser au syndicat. En résumé, diviser pour mieux régner.

Malgré tous ces problèmes, j'aime toujours ce que je fais et je serai toujours là pour défendre vos droits.

Syndicalement,
Normand Dupuis



Représentant au comité des fiduciaires pour les retraités

Comme représentant des retraités, je tiens à vous réitérer que je continue de travailler pour vous. La dernière négo avait comme priorité le fonds de pension. C'est la preuve que tous les débardeurs actifs et retraités ont à cœur le fonds de pension. J'espère que la période de difficultés et d'incertitudes économiques que nous venons de traverser est la dernière. En ce qui a trait au bien-être, nous continuons de travailler pour améliorer vos couvertures pour des soins de santé. La dernière convention collective a maintenu nos acquis et augmenté légèrement les contributions de l'employeur pour les retraités. Je vous tiendrai informés des prochaines décisions du comité des fiduciaires. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me laisser un message au local.

Roger Bishop, débardeur retraité.

PARISEAU OLIVIER
AVOCATS

Me ERIC COULOMBE

1007, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3E4
 Tél.: (514) 945-6777 Fax: (514) 945-7070
 Cell: (514) 942-9285
 me.eric@pariseauolivier.com



Dominik Prud'homme
C.S. à la formation

Consœurs et confrères, salutations

Premièrement, j'aimerais débiter en félicitant ceux et celles qui se sont déplacés pour voter le 20 juin ainsi que le 8 août dernier lors des élections. Peu importe l'endroit où vous avez apposé votre X, il est important, voire primordiale, de se faire entendre par la voix qui nous est offerte, c'est-à-dire celle de la démocratie.

En second lieu, je tiens à spécifier que j'apprécie au plus haut point mes nouvelles fonctions. Bien qu'il y ait une grande tâche de travail et plusieurs dossiers en cours, chaque journée qui passe fait augmenter mon désir de faire avancer les choses et contribue positivement à acquérir de l'expérience.

Cours « mon Syndicat »

Comme il y avait une vingtaine de personnes non-assermentées dans nos rangs, nous avons rafraîchi et donné le cours « mon Syndicat » afin de pallier à cette situation. La majorité de ces dernières ont été assermentées à l'Assemblée port fermé du 15 septembre dernier. Félicitations aux membres ayant eu leur assermentation et surtout bienvenue officielle dans le merveilleux monde du débardage. De plus, je profite de cette tribune pour remercier les confrères Sylvain Charron pour son apport au cours ainsi que Jean-Pierre Collin, un retraité passionné, qui par son apport du côté historique et son soutien général, a fait de ce cours une réussite.

Affichage général

Comme vous le savez, il y a eu récemment un affichage général. L'AEM, ayant fait fi de chacune de nos recommandations, nous a obligés à s'objecter à ce dernier. Un grief en vertu de l'article 8.03 de la présente convention collective a été déposé à cet effet.

Formation et plan d'effectifs secondaires

Le plan d'effectif en secondaire fourni par l'AEM est surabondé dans certaines classifications, soit : OPROL, TRANS, R/TOP et C/TOP. Un arrêt de la formation en secondaire a donc été demandé pour ces dites classifications. Suite à ce constat, notre section locale 375 conjointement avec le centre de formation sommes venus à la conclusion qu'une familiarisation s'imposait pour les personnes toujours en adaptation et/ou n'ayant pas été déployées durant plus de 6 mois comme opératrices ou opérateurs de « Top Handler », soit : R/TOP, C/TOP, E/TOP et FRONT ainsi que pour les différentes opérations de pont-roulant, soit : TRANR, OPROL et TRANS. Pour des raisons de santé-sécurité et de mieux-être de tous et de toutes lors d'opérations, cette initiative sera mise en branle très prochainement.

Petit rappel

À titre informatif, le formulaire pour les ajouts et/ou retraites de classifications secondaires est toujours disponible au bureau de votre section locale 375. Ce formulaire a comme objectif de faciliter et améliorer un suivi rigoureux des classifications de tous et de toutes en secondaire.

Remerciement

J'utilise cette tribune pour remercier le confrère Stéphane Bergeron pour son support et son appui dans plusieurs dossiers. Par ses compétences et son expérience, il est un atout indispensable dans le comité de formation. Merci également au confrère Éric Loiselle.

En conclusion

Les différents comités ont maintenant été mis en branle par les membres de votre comité exécutif. Vous serez informés en toute transparence de chacun des développements et ce, peu importe le dossier. Soyez à l'aise de communiquer avec vos élus pour toute information.

Votre implication, c'est la force de notre syndicat !!
Élu PAR donc POUR tous les membres de notre section locale



Daniel Tremblay
C.S. en santé-sécurité

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'accordez à vous représenter en santé et sécurité. Depuis notre élection en période estivale, nous avons pris le temps d'acquiescer les différents dossiers syndicaux.

Le président m'a demandé de m'occuper des dossiers de CSST. Présentement, cette partie de mes obligations me demande beaucoup de temps, mais je m'occupe aussi au traitement des différents dossiers de Santé et sécurité.

Nous sommes présentement à former de nouveaux délégués pour être plus efficaces sur les différents lieux de travail. La dernière canicule a été très pénible pour les opérateurs de camion ainsi que pour les travailleurs qui travaillaient à l'extérieur (hommes d'entretien, pale, barre, signaleur, épandeur et tous ceux qui travaillent sur le conventionnel).

Une rencontre aura lieu dans les prochaines semaines avec les responsables de la santé et sécurité des employeurs pour faire le point sur les conditions de travail en période de canicule et trouver des solutions pour diminuer l'impact de la chaleur sur les travailleurs.

Le syndicat vous courtise pour faire partie de la relève en santé et sécurité donc si l'expérience vous intéresse, communiquez avec moi au syndicat et vous recevrez la formation adéquate.

Accident du travail



Vous êtes victime d'accident de travail, il est très important que votre accident soit causé par un événement imprévu et soudain. Plusieurs

travailleurs, dernièrement, ont eu la déception de ne pas voir reconnaître leur accident par la CSST parce qu'ils n'ont pas démontré avoir été victime d'un événement imprévu et soudain.

Qu'est-ce qu'un accident du travail?

Pour savoir si un événement qui a causé une blessure à un travailleur est un accident du travail, il faut se référer à la définition qu'en donne la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP). Il est important de bien comprendre les éléments de cette définition puisqu'ils permettent d'établir si un travailleur a droit aux indemnités et aux services prévus par la loi en cas d'accident du travail. Selon la loi, un accident du travail est un événement imprévu et soudain, attribuable à toute cause, survenant à une per-

sonne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle. Pour qu'il y ait accident du travail, il faut d'abord qu'il y ait un fait accidentel, c'est-à-dire un événement qui survient soudainement et qui se produit d'une manière imprévue. Un accident peut résulter de gestes faits en exécutant un travail, comme un effort soutenu et inhabituel ou même un geste qui pourrait être répréhensible, pour autant qu'il ne s'agit pas d'une négligence grossière et volontaire de la part du travailleur.

L'événement peut se produire par le fait du travail : il est alors relié directement aux activités pour lesquelles le travailleur est employé et il survient alors qu'il exécute ses tâches. L'événement peut aussi se produire à l'occasion du travail. Dans ce cas, le travailleur n'est peut-être pas en train de faire le travail qu'il exécute normalement, mais les activités qu'il exerce sont connexes à ce travail. C'est le lien d'autorité qui unit l'employeur et le travailleur qui est alors le critère déterminant : le travailleur doit, au moment de l'accident, se trouver sous le contrôle, la subordination ou la surveillance de l'em-

ployeur. Les circonstances de l'accident, le lieu et le moment où il survient sont également des critères qui sont considérés.

Enfin, pour qu'il y ait accident du travail, l'événement doit avoir entraîné une lésion professionnelle, c'est-à-dire une blessure ou une maladie. Il doit y avoir une relation de cause à effet et non seulement une coïncidence entre l'accident et la lésion. En plus de définir l'accident du travail, la loi établit une présomption selon laquelle une blessure qui arrive sur les lieux du travail, alors que le travailleur est à son travail, est une lésion professionnelle. Lorsque les éléments de la présomption sont démontrés, le travailleur n'a pas d'autre preuve à fournir pour obtenir de son employeur et de la CSST les indemnités prévues et exercer ses droits. L'employeur peut cependant contester les faits allégués par le travailleur ou soutenir que l'accident n'est pas survenu par le fait ou à l'occasion du travail. C'est alors à lui d'en faire la preuve. Pour cette contestation, l'employeur utilise le formulaire « Avis de l'employeur et demande de remboursement ».

Comités locaux Santé-Sécurité



TERMONT:

- Un refus de travail a été fait par un opérateur de trans à l'effet que le GPS ne fonctionnait pas. La réponse de l'agent de transport Canada était qu'il n'y avait aucun danger dans le lieu de travail car un gps est simplement un accessoire à la machine.

- 1er octobre un agent de travail Canada est venu prendre un test de luminosité. Sa présence a été requise suite à plusieurs accidents survenus entre des écho et des front, dans les sections moins éclairées comme charlie et donat. À cet effet, un prototype a été fait sur une écho pour la rendre plus visible, le rapport de l'agent suivra sous peu.

- Le Comité a demandé à l'employeur de ne plus mélanger les piles de 8 ½ et 9 ½ car des situations d'accidents surviennent lorsque nous vidons ces piles. Membres opérateurs, soyez vigilants dans l'attente des changements!

LOGISTEC:

- Depuis maintenant février 2012 que des pourparlers sur la condition du quai 43 ont débuté. Maintenant, les compagnies (Logistec, AEM, port de Montréal) s'envoient la balle de l'un à l'autre... À qui la faute, qui va payer? Le comité veut simplement qu'on règle le problème une fois pour toutes. Arrêtez de mettre un plaster sur le bobo. Dernièrement, suite à un accident survenu, le comité a fortement suggéré que lors des finitions de navires la façon de manipuler le matériel soit changée.

- Les entrées/sorties de la shed 49 ressemblent à un fromage suisse... Le comité a relevé ces conditions au printemps et déjà le côté « est » a été réparé, il reste le côté « ouest ». À SUIVRE !

- Plusieurs analyses ont été effectuées de juin à août dernier. Nous sommes à décortiquer les analyses et à s'assurer que nos membres travaillent avec les bons équipements de sécurité, « Lunettes, masques, ect ». Le comité vous donnera un compte rendu par le biais de nos délégués ou co-président. Une formation spécialisée, qui a été donnée à Stéphane Lavoie et David Leroux sur l'étanchéité (fit test) des masques, sera donnée à nos membres par la suite.

EMPIRE:

- Casque spécial (olash)

Le comité local cherche présentement un casque spécial pour éliminer les blessures des travailleurs.



- Salle de repos (ménage)

La salle de repos et son entretien ménager laissant à désirer, plusieurs appels et visites ont été effectués pour remédier à la situation. Empire a même changé de compagnie d'entretien ménager pour améliorer la propreté de notre salle de repos. Nouvelle importante : dans un avenir rapproché, la salle de repos sera munie du système de carte portuaire et à ce moment, seuls les débardeurs et vérificateurs auront accès à cette salle.

MGT:

- Un plan quinquennal a été soumis pour réparer les terminaux, soit refaire l'asphalte. Durant le mois de novembre ou décembre, le kilo de Cast et le boston de Racine devraient être corrigés.

- Une soumission a été déposée pour 2 boîtes d'urgence ainsi que pour un panier de secouriste lorsqu'un accident survient sur les voies ferrées.

Sylvain Pételle



Stéphane Longpré
C.S. à l'information

Merci de l'appui des membres à mon égard. Belle participation démocratique!

Je remercie mon père, Serge Longpré, pour m'avoir transmis ses valeurs dont celles de croire en mes convictions et me tenir debout devant l'adversité. Apprendre est ma mission et l'équipe dont je fais partie « comité exécutif » avec ses multiples couleurs me donne beaucoup. Pour le côté technique, je me suis bien entouré. Pour le reste, je m'en occupe.

Syndicalement vôtre,
Stéphane Longpré

L'information est vitale pour un syndicat, elle permet de véhiculer l'information pertinente au moment voulu. Elle donne un sentiment d'appartenance aux gens qui la consulte, mais surtout, elle met au diapason les dissensions qui peuvent émaner d'un groupe qui, comme nous, est malheureusement fractionné par différents rangs : « Carte blanche, 1ère et 2ème réserve, lettres A-B-C ». Comme je suis proactif, j'aimerais dans le meilleur des mondes vous donner l'heure juste à chaque question qui se pose mais comprenez bien que les écrits restent et je ne voudrais pas qu'ils se retournent contre nous.



syndicat375.org



facebook.com/syndicat375



Éric Morin #6000



Steve Desjardins #1849

Pour acheminer et gérer l'information avec l'aide du comité exécutif, je me suis entouré de Steve Desjardins et d'Éric Morin au comité d'information. Par leur expérience en informatique ils vont, avec moi, maintenir l'information à votre portée. Si vous avez un article à mettre dans le journal, une idée ou toute autre question, veuillez me contacter au syndicat ou au journal@syndicat375.org.



Nous transformons vos rêves

Caisse du Secteur industriel de Montréal

5705, rue Sherbrooke Est, Montréal (Qc) H1N 1A8

Tél: 514 253-0610 Télécopieur: 514 253-9971

Petit regard sur l'assemblée du 15 septembre



C'est avec une participation très appréciée de 120 membres que le comité exécutif a discuté de différents points. Une assemblée relativement calme vu la situation chaotique qu'entraîne l'application de la nouvelle convention collective. C'est avec un plaisir intense que l'assermentation de seize nouveaux membres est venue rappeler à tous que le temps à beau passer mais que l'émotion ressentie lors de notre propre assermentation reste indélébile en nous. Ces beaux moments viennent nous rappeler que nous formons une famille avec ses hauts et ses bas, ses forces et ses faiblesses mais surtout notre appartenance au groupe des débardeurs du port de Montréal.

Stéphane Longpré
C.S. Info



Cours délégués santé-sécurité

Deux représentants accrédités par le SCFP ont donné à 13 membres du local 375 le cours comme délégués santé-sécurité. Durant trois jours, les membres ont appris comment travailler pour les membres et comment,

avec lois et procédures à l'appui, faire face à différents scénarios. Par leurs propos et commentaires, les nouveaux délégués ont été très appréciés par les formateurs qui ont trouvé en eux la flamme syndicale. Pour les intéressés, dans un avenir rapproché, il y aura d'autres cours de formation.

Si vous sentez l'appel, veuillez contacter Daniel Tremblay, agent syndical pour la santé-sécurité au local au 514-255-8868.

Stéphane Longpré
CS Info





Steve Vincent
Directeur adm. RSSSD

Bonjour à toutes et à tous. L'année 2013 est une année bien remplie, les dossiers majeurs se succédant à un rythme assez rapide.

En début d'année, le renouvellement de la convention collective et les discussions qui ont suivi ont nécessité beaucoup d'énergie. Ensuite, de la mi-janvier à la mi-mars, plus de 150 de nos confrères, intéressés par le rachat de sécurité d'emploi, ont été rencontrés afin de calculer si cette option était intéressante pour leur situation.

Une soixantaine de membres ont décidé de se prévaloir de cette opportunité, mais tel que prévu dans la convention collective, uniquement 44 d'entre eux ont pu en bénéficier. Au final, les 44 rachats ont été facilement comblés. Nous en profitons pour souhaiter une bonne retraite à tous les confrères et consoeurs qui ont quitté le 1er avril dernier.

Voici la liste des membres ayant pris le rachat :

Assurance	Union	Nom	Prénoms	Assurance	Union	Nom	Prénoms
1	220	PATRY	Charles	141	828	PAQUETTE	Marcel
3	293	GÉROUX	Raymond	145	1073	COURTEAU	Réal
4	387	VENNE	Normand	148	1113	TENNER	Régis
5	124	BOUCHER	Jacques	158	835	DUPUIS	Marcel
6	178	BOUCHARD	Serge	168	1088	JACQUES	Johanne
7	57	BOUCHER	Guy	169	1090	LAUZIERE	Gaston
11	129	PELLETIER	Jean-Jacques	178	1062	BRETON	Richard
18	105	ST-ONGE	Normand	171	1075	DESROSIERS	Claude
25	108	LEFEBVRE	Alain	173	1107	PETRIN	Sylvie
27	159	THERIAULT	Jean-Pierre	175	1080	LARAMÉE	Gilles
29	114	BARBEAU	Sylvain	183	524	BOY	Michel
36	84	LEFEBVRE	Gildain	187	1058	GUELLETTE	Michel
40	187	DUBÉ	Régis	203	869	MASSICOTTE	Gilles
48	66	TREMBLAY	Sylvain	208	898	ABRÉGU	Jean-Jacques
56	102	FUGÈRE	Michel	221	1148	PRIMEAU	Jean-Pierre
60	69	TOUGAS	Serge	224	978	LEFORT	Luc
64	161	DAUPHIN	François	227	462	GUARDIGNOLO	Mario
66	186	BOUDREAU	Denis	232	1028	MASSÉ	Jean-Claude
81	427	BERTRAND	Richard	256	880	GARÉAU	Daniel
91	243	JONES	Richard	268	1014	PAQUETTE	Richard
98	386	DESPLATÉ	Alain	273	882	DUSUAY	Vincent
132	408	PROVENCAL	Normand	286	901	BELAND	Yves

Au niveau du Régime de Bien-Être, les prochains mois seront bien occupés. En effet, plusieurs dossiers sont en cours et demandent beaucoup de temps. Nous sommes en processus de changement au niveau du logiciel de traitement des réclamations afin d'améliorer l'efficacité du traitement des données et aussi nous mettre à jour (la dernière mise-à-jour date maintenant d'environ 5 ans).

(suite prochaine page...)



Steve Michel
Directeur adjoint RSSSD

Ensuite, suite à l'adoption de la loi C-38 par le gouvernement fédéral, les régimes d'avantages sociaux non-assurés (RASNA) offrant des couvertures d'invalidité long-terme devront être assurés via une compagnie d'assurance à compter du 1er juillet 2014.

Cette obligation aura un impact financier important sur le Régime puisque nous devons continuer de couvrir les participants déjà invalides au moment de la mise en place tout en payant la prime d'assurance pour la couverture des futurs cas d'invalidité.

Un autre dossier en cours est celui de la couverture des médicaments. Avec les coûts sans cesse croissants du prix des médicaments (7-10% d'augmentation/année) et avec l'apparition des nouveaux médicaments très dispendieux, le comité des fiduciaires a pris la décision de couvrir les médicaments selon le prix de l'équivalent générique, cette décision a été prise dans le but de pouvoir maintenir la couverture à 100% du prix des médicaments. Cette mesure devrait permettre d'économiser environ \$ 90,000.00 / année au Régime de bien-être au niveau des coûts des médicaments, tout en maintenant le même niveau de couverture pour tous les participants.

Du côté du Fonds de pension, beaucoup de dossiers sont aussi en chantier. Depuis les dernières années, plusieurs changements ont été apportés à la structure afin de continuer à faire face aux aléas de l'économie. Une meilleure diversification et un accès à des secteurs d'investissement auparavant inexistantes vont contribuer à permettre d'améliorer la situation du Régime. Aussi, une partie de ces changements ont été rendus nécessaires afin d'être en ligne avec les modifications apportées par les autorités réglementaires, principalement au niveau des normes actuarielles et des tables de mortalité.

Aussi, au niveau de la politique de placement, nous sommes en train de mettre en place une structure d'atténuation des risques afin de réduire la sensibilité de la caisse de retraite aux mouvements de l'économie.

Pour se faire, selon les améliorations de la situation, nous augmentons graduellement la proportion d'obligations long-terme de la caisse afin d'en arriver à ce que le passif de celle-ci varie parallèlement aux mouvements des marchés.

De plus, nous sommes à intégrer graduellement dans la caisse de nouvelles catégories d'actifs alternatifs qui ont une stabilité se rapprochant davantage à celle des obligations mais avec un rendement courant se situant entre celui des obligations et celui des actions. Des investissements au niveau de fonds d'infrastructures, de terres agricoles et de l'immobilier vont permettre de diminuer le risque tout en stabilisant les rendements de la caisse.

Voici donc un aperçu des différents dossiers en cours actuellement concernant le Régime. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec nous.

Merci!

Steve Vincent et Steve Michel

Comité des conditions féminines

Nous, Isabelle Vincent, Danielle Robillard et Marie-Michèle Hamelin, sommes très fières de restructurer le comité des conditions féminines avec l'appui total des membres du comité exécutif. C'est en réévaluant les besoins des membres, en étant transparentes et en s'outillant le plus possible, que nous allons parvenir à l'épanouissement de ce comité.

CHERS CONFRÈRES ! CE COMITÉ N'EST PAS UNE MENACE POUR VOUS MAIS BIEN AU CONTRAIRE CERTAINES FACETTES DU COMITÉ S'ADRESSERONT AUTANT AUX HOMMES QU'AUX FEMMES!

conditionfeminine375@hotmail.com

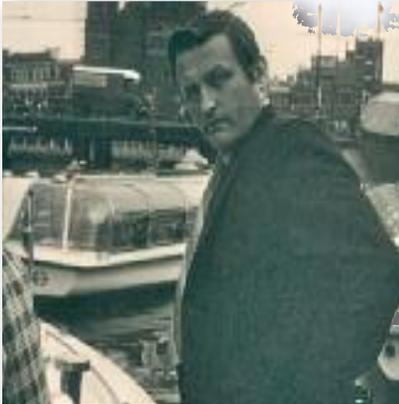


Salut à un vieil ami!

Jean-Marc St-Onge 1928-2012

Au crépuscule de l'année 2012, le 23 décembre dernier, un ancien président du local 375 de l'Association internationale des débardeurs; Jean-Marc St-Onge, a décidé de lever les voiles avant la nouvelle année. Travailleur du milieu rural, il émigra vers la ville comme de très nombreux Québécois de son temps. Après quelques expériences dans différentes industries, il rallia les rangs des débardeurs du port de Montréal.

Quelques années plus tard, bien installé dans son milieu de travail, il sollicita un mandat à titre d'officier/agent d'affaires, visitant les quais et cales de navires en disant ceci à ses commettants et confrères: " Je ne vous paierai pas la bière!, mais je travaillerai à améliorer nos conditions de travail!". Cela lui fut suffisant pour se faire élire puisqu'il avait auparavant démontré sa capacité à réellement poser des gestes positifs et structurants afin d'améliorer la condition générale des débardeurs de Montréal.



Suite à ce stage en tant qu'agent d'affaires et croyant pouvoir mener à bien la barque du local 375, il récidiva et obtint le mandat de président! Au cours de ce terme, il fit bien sûr face à plusieurs tempêtes. Entre autres, lorsque " l'Orchestre Cacophonique du Gouvernement Fédéral" [Copyrights Limited 2013, Norm. Ferguson inc.] de l'époque planifia l'enquête Smith sur "le chardage et le vol" au port de Montréal, enquête qui fut rapidement tablettée car ses conclusions incriminaient les entreprises portuaires et armateurs de l'époque, plutôt que les méchants débardeurs... Il se fit aussi un point d'honneur à insérer dans les conventions collectives une clause qui fut et est plus révolutionnaire qu'on ne le croit: l'article 1.03 c): Le français étant la langue officielle de travail, et SEULE langue officielle des communications écrites!

Et oui!, il fallait comprendre ce qu'on négociait! Encore aujourd'hui, beaucoup d'entreprises québécoises sous le code fédéral du travail ne possèdent pas cette clause!

Mais, ce qui plaça le nom de Jean-Marc St-Onge aux côtés du 375 pour la postérité fut la fameuse "enquête Picard" (1967). Celle-ci amena des recommandations de base sur la sécurité au travail...et amena le concept salubre de la sécurité d'emploi. Lors de cette commission, son témoignage fut crucial afin de mieux comprendre les conditions générales horribles dans lesquelles évoluaient les débardeurs.

Durant toute cette période, la nature du travail changea de façon radicale. Le travail manuel ou conventionnel, à partir de la fin des années soixante jusqu'à nos jours, se déplaça vers le concept de la conteneurisation. Le changement fut majeur, pour le meilleur et pour le pire! C'est donc dans cette période charnière et tumultueuse du port de Montréal où Jean-Marc St-Onge fut très souvent le "capitaine à bord".

Un peu plus tard, il tira sa révérence et retourna travailler sur les quais durant quelques années. Puis, il fut nommé "gérant du bureau central des archives" (administration des fonds de pension et bien-être), dont il était l'un des instigateurs, où il travailla jusqu'à sa retraite, à l'âge de 58 ans.

Au nom de tous ceux qui t'ont côtoyé durant tes années au "bord de l'eau", nous te saluons et te souhaitons de retrouver tes vieux copains afin de parler du "bon vieux temps"!

Syndicalement. Solidairement.

Normand Ferguson. (Collaboration: Raphaël Erkoréka).



Le mot du président du CSSD - Jacques Bolduc



Bonjour! Comme vous avez pu le constater, 2013 a été très bien remplie. Nous avons organisé plus de 33 événements, spectacles d'humour et matchs de hockey.

Nouvelle saison de poker 2013-2014 – 9 tournois, avec l'aide de Sylvain Lefebvre et Jocelyn Bolduc.

10 spectacles d'humour
9 parties de hockey du Canadien
Tournoi de pêche avec l'aide de M. Steve Brochu
Tournoi de golf
Dépouillement de l'arbre de Noël
Brunch des retraités
Voyage à New York – Football



Nous sommes déjà à préparer l'an prochain, à réfléchir à plusieurs nouvelles façons d'aider et de faire plaisir aux membres du CSSD. Que ce soit un ou des voyages pour aller voir des matchs de baseball à Boston ou à New York, des rabais pour l'entrée de cinéma ou un party de Noël pour les débardeurs, toutes les options sont ouvertes !

Avec le lock-out dans la LNH l'an dernier, nous avons remarqué une baisse significative d'intérêt pour le hockey du Canadien cette année. Nous vous invitons à faire part de vos suggestions au Comité, soit:



Jacques Bolduc – Président du CSSD
Christian Beaudin – Trésorier du CSSD
Éric Langlois – Administrateur
Marc Boulerice – Administrateur
Sylvain Gagnon – Administrateur



J'aimerais remercier André Jalbert pour nous avoir organisé un super festival de musique country à Mirabel. Il s'est impliqué à 110% avec sa famille dans ce projet. Ce fut un succès monstre pour ne pas dire un méga succès. L'an prochain il récidive pour une troisième année. Espérons la présence de beaucoup de débardeurs car vivre un festival c'est extraordinaire ! Félicitations à André et Monique.

Raymond Paquet (3551) et Huguette



Comme le temps des fêtes va bientôt frapper à nos portes, votre Comité exécutif ainsi que le RSSSD aimerait, en ces simples mots, vous souhaiter un Joyeux Noël et une très bonne année.

Soyez prudents et rappelez-vous, "La modération a bien meilleur goût!"

Bonne Année!

Tournoi de Golf – 27 ième édition

Le 2 septembre dernier a eu lieu avec succès le 27e tournoi de golf des débardeurs. Plus de 170 golfeurs ont bravé la pluie du matin et ont eu le droit à une magnifique journée de golf. Les joueurs ont reçu en cadeau une casquette et des balles en début de journée. En fin de soirée, tous les joueurs, sans exception, ont reçu un prix de présence en plus de la chance de gagner un des 28 prix dans les tirages 50/50. Ces tirages d'une valeur de plus de 12 000\$ sont possibles grâce à nos nombreux commanditaires.

Pour souper, plus de 205 personnes étaient présentes. Le comité du golf tient à remercier les bénévoles qui rendent possible une aussi belle journée.

Nous aimerions aussi remercier nos commanditaires :

- Le C.S.S.D.
- Le syndicat des débardeurs
- Le Régime de sécurité sociale des débardeurs
- La maison des débardeurs
- La caisse Desjardins du Secteur industriel de Montréal
- Lamoureux Morin – avocats
- La firme UBS
- Optimum actuaire & conseillers Inc.
- Fonds de solidarité FTQ
- A.E.M.
- Montrusco Bolton investments
- Hexavest
- AlphaFixe capital
- Letko Brosseau
- M.G.T.
- L'inter marché
- Empire stevedoring company ltd.
- SCFP
- Promotions universelles
- Cantine Gaétan Boudreault
- Service d'entretien MGT



Le comité d'organisation du tournoi de golf
Eric Langlois, Christian Beaudin, Jacques Bolduc, Marc Boulerice





Retour des adresses canadiennes non livrées



Syndicat des Débardeurs, SCFP section local 375
7020 rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1N 3L6

Votre journal "Sur les Quais" a été entièrement produit, mis en page et imprimé par votre comité d'information au syndicat des débardeurs. Stéphane Longpré, Steve Desjardins et Eric Morin



Le programme d'aide aux employé(e)s de votre syndicat est là pour vous et votre famille .

Besoin de conseils? Nous pouvons vous aider à traverser les moments pénibles en vous accompagnant et en vous donnant des pistes de solution qui pourraient changer votre vie.

Nous sommes là aussi pour vous écouter, vous comprendre, vous accueillir dans le plus grand respect et en toute confidentialité donc n'hésitez pas. BESOIN D'AIDE, APPELLE.

Pour toutes urgences 24 heures par jour / 7 jours sur 7 : Cellulaire :514-232-8669 / Bureau :514-255-8868

Notre bureau se trouve au rez-de-chaussée du syndicat pour une plus grande confidentialité.

André Proulx, responsable au programme d'aide

Jean-Guy Laws, adjoint

CSSD: NEW YORK 2013



ISSN #1705-6829 #40667509

Numéro de convention de poste-publication #40667509

Pour joindre le comité de l'information

Stéphane Longpré

Téléphone: 514-255-8868

Télécopie: 514-255-8211



journal@syndicat375.org